

Argumentaire contre l'initiative « 200 francs ça suffit ! » (initiative SSR)**Non, 200 francs, ça ne suffit pas !****1. Un service public fort face au chaos des réseaux sociaux**

L'initiative « 200 francs, ça suffit » sur laquelle les Suisses se prononceront le 8 mars prochain veut réduire de moitié les moyens de la SSR. « Plus d'argent pour vivre ! », clament les partisans de cette initiative sur leur page web. A les entendre, une diminution de moitié du budget de l'audiovisuel public ne poserait pas de problème « à une époque où le développement technologique génère une offre médiatique d'une diversité jamais vue jusque-là », argumente le conseiller national UDC zurichois Gregor Rutz, membre du comité d'initiative.

Une offre médiatique d'une diversité jamais vue ? On est au cœur du problème. La diversité dont parlent les partisans de l'initiative n'est que celle des réseaux sociaux. La diversité des médias d'information, elle, est en recul, tout particulièrement en Suisse.

Voulons-nous remplacer l'offre de la SSR par celle des grandes plateformes numériques – qui échappent complètement à la juridiction suisse et dont l'agenda politique, désormais affiché, nous est étranger ? Qui peut sérieusement penser que X, Instagram, TikTok, Meta etc. puissent remplacer, ne serait-ce qu'en partie, un service public national encadré par une loi fédérale et dont les émissions peuvent être contestées jusque devant le Tribunal fédéral ?

A l'heure où le Conseil fédéral et de nombreuses voix de la société civile s'inquiètent des dommages que la désinformation peut causer au débat démocratique en Suisse, l'audiovisuel de service public ne doit pas être affaibli encore davantage.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant la faîtière des éditeurs alémaniques Schweizer Medien le 8 janvier dernier, le chef du Département de la Défense Martin Pfister l'a souligné : « Lorsque la désinformation, la propagande et les théories du complot se propagent sans entrave, une société devient vulnérable. Leur objectif est de diviser la population. »

2. Non, 200 francs, ça ne suffit pas !

L'initiative réduirait à environ 630 millions de francs par an la part de la redevance allouée à la SSR, contre 1,25 milliard en 2024, selon les chiffres du Conseil fédéral.

Fournisseur important de prestations et employeur de grande taille (5700 équivalents plein temps), la SSR génère aujourd'hui une valeur ajoutée brute pour l'économie de 1,67 milliard de francs, selon une étude de BAK Economics citée par le Conseil fédéral. L'initiative aurait pour conséquence de réduire ce montant de moitié. Ce sont donc 800 millions qui seraient définitivement perdus pour l'information, pour la culture et pour le

journalisme. Aucun média privé, aucun titre de la presse suisse ne les récupérera jamais. Les voix qui affirment le contraire se trompent et trompent le public. On notera qu'en 2025, partout dans le monde, l'indicateur économique du Classement mondial de la liberté de la presse publié chaque année par RSF a continué à chuter pour atteindre un niveau critique inédit. La Suisse est loin d'être épargnée par cette tendance. Si l'initiative était acceptée, elle porterait donc un nouveau coup, très dur, à un paysage médiatique déjà dramatiquement fragilisé.

Pour les ménages astreints au paiement de la redevance, l'économie promise par l'initiative est quasiment insignifiante (27 centimes par jour). Mais elle serait catastrophique pour le service public, alors même que celui-ci est déjà contraint de réduire son budget de 17% et de supprimer l'équivalent de 900 emplois à temps plein d'ici 2029, conséquence de la décision du Conseil fédéral de réduire d'ici là le montant de la redevance de 335.- à 300.-.

Si elle était acceptée, l'initiative aurait en effet un impact considérable sur l'offre du service public audiovisuel. La diversité des lieux de production principaux actuels (Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich, Coire et Lugano) et des 17 bureaux régionaux (Soleure, Aarau, Brigue, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Moutier, Biel/Bienne, Fribourg, Delémont, Neuchâtel, Sion, Disentis-Mustér, Ilanz, Savognin, Samedan, Scuol) ne pourrait pas être maintenue. La présence de la SSR dans ces régions serait fortement réduite, alors même que les événements qui s'y déroulent peuvent être d'intérêt national, comme le montrent d'innombrables exemples.

L'offre audiovisuelle elle-même devrait être drastiquement réduite, et ceci dans tous les domaines : actualité, sport et culture notamment, y compris le soutien à la création cinématographique suisse et à la production musicale suisse. L'initiative contredit ainsi ainsi la définition volontairement large du mandat de la radio et de la télévision donnée jusqu'ici par la Constitution elle-même.

De plus, l'initiative, en se référant dans son texte à la notion juridique très étroite et datée de « programmes », empêcherait le diffuseur public de financer par la redevance la plupart de ses développements numériques. Au prétexte de vouloir obliger la SSR à se concentrer sur ses activités de base, elle en ferait en réalité un média désuet, inapte à exister aux côtés des médias privés.

3. La diversité des langues a un coût

Toutes les démocraties occidentales disposent d'un service public audiovisuel. Contrairement à une légende tenace, la SSR n'est pas le service public le plus riche du monde. Selon une étude à laquelle le Conseil fédéral fait référence, émanant de l'Union européenne de radiodiffusion, basée à Genève et dont la Suisse est membre, le service public autrichien dispose de moyens équivalents à ceux de la SSR, pour une offre en une seule langue, contre 4 pour la Suisse. L'étude, qui se fonde sur des données corrigées du

pouvoir d'achat, montre aussi que l'Allemagne dote son service public de moyens dix fois supérieurs à ceux de la Suisse.

La vérité est que la diversité des langues en Suisse, la structure fédéraliste ainsi que la taille réduite du pays ont un coût. L'existence d'une radio et d'une télévision de service public dans les quatre langues nationales se justifie, du point de vue économique, par le fait qu'aucun acteur du marché ne serait à même d'offrir des prestations équivalentes à celles d'un service public national, chargé par un mandat de prestation de fournir une offre de même valeur dans toutes les régions linguistiques. Ne nous y trompons pas : c'est à cela que l'initiative veut s'attaquer.

4. La SSR, trop à gauche ?

A en croire certains, l'affaire est entendue : la SSR serait trop à gauche. Chacun semble avoir un avis bien arrêté à ce sujet. Pourtant, l'étude qui fait référence sur le sujet et qui a été publiée en 2023 par le Fög (Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft) de l'Université de Zurich ne confirme pas cette critique souvent rabâchée. Sur une échelle qui va de -100 (à l'extrême gauche) à +100 (à l'extrême droite), les programmes de la SSR obtiennent des scores très proches de la neutralité : -1 pour la SRF (Suisse alémanique), -3 pour la RTS (Suisse romande).

Il faut souligner que la SSR n'a pas légalement l'obligation d'être totalement neutre, à l'exception des émissions consacrées à des votations ou des élections. Dans le reste des programmes, la jurisprudence impose seulement à la SSR de représenter un spectre suffisamment large d'opinions en veillant à ne pas accorder trop de poids aux courants extrêmes mais sans rendre compte non plus uniquement des opinions majoritaires.

5. Une pression politique sur le service public partout en Europe à laquelle il faut résister

Un peu partout dans le monde, un vent mauvais souffle sur l'audiovisuel public. Les radios et les télévisions de service public deviennent des pions dans le jeu politique, comme l'a montré le rapport publié par RSF en 2025 « Pressions sur les médias publics – Un test décisif pour les démocraties européennes ». Les préoccupations budgétaires sont certes légitimes, mais cessent de l'être lorsqu'elles cachent la volonté de mettre au pas les chaînes de service public et de saper leur indépendance.

L'initiative « 200 francs, ça suffit » participe de cette tendance. C'est pourquoi le vote populaire du 8 mars sera particulièrement important, pour la Suisse et pour le reste du monde.

Votons NON avec détermination !